

Pérenniser la ligne ferroviaire Porrentruy - Bonfol

Conférence de presse du 31 mars 2017

Annexe au communiqué de presse

> La ligne Porrentruy-Bonfol en quelques chiffres

Longue d'environ 11 kilomètres et traversant quatre gares, cette ligne ferroviaire est exploitée depuis 1901. A titre indicatif, 119'000 tonnes de marchandises (hors trafic de la décharge de Bonfol) et 285'000 voyageurs sont transportés annuellement sur cette ligne à écartement normal. Au total, 21 aller-retour quotidiens sont effectués la semaine entre Porrentruy et Bonfol, plus 8 navettes reliant uniquement Porrentruy et Alle. Le week-end, ils se montent à 16 aller-retour et 3 navettes.

> Historique de la démarche

Afin de répondre aux inquiétudes liées à l'avenir de la ligne, les communes de Porrentruy, Alle, Vendlincourt et Bonfol ont immédiatement réagi en contactant les CJ, lesquels avaient les mêmes préoccupations qu'ils partageaient depuis plusieurs années avec les services cantonaux. Ces derniers ont alors décidé de réaliser rapidement une analyse approfondie. Une étude conséquente a ensuite été établie par le bureau spécialisé CCCR (Centre de Compétence Trafic Régional Rieder) en 2014 et 2015 dans un rapport final intitulé : « *Porrentruy-Bonfol. La ligne ferroviaire comme levier pour le développement de l'Ajoie. Etude socioéconomique prospective* » (CCRR 2015).

A la suite de la présentation des principaux résultats et recommandations de cette étude, les quatre communes desservies, les Chemins de fer du Jura ainsi que les autorités cantonales jurassiennes ont réaffirmé leur attachement pour cette ligne et ont œuvré immédiatement pour la bonne conduite de ce projet de redynamisation en mettant en place un groupe de travail réunissant les parties concernées. Suite à la signature d'une charte en juillet 2016 et l'organisation d'un atelier participatif en septembre 2016, la démarche s'est poursuivie par l'élaboration d'un contrat d'axe.

> Qu'est-ce qu'un contrat d'axe ?

De manière générale, un contrat d'axe est un outil de gouvernance permettant de coordonner des acteurs variés dans divers domaines (mobilité, aménagement du territoire, urbanisme).

Ce format de gouvernance, apparu dans les années 2000 en France tant en territoire urbain que rural, est encore relativement rare en Suisse. Il est donc important de mentionner l'originalité de la démarche et son caractère innovant dans le canton du Jura.

Cette procédure n'est juridiquement pas obligatoire mais engage de facto les acteurs participant à ce projet. De plus, ce contrat d'axe est économe du point de vue institutionnel, ne créant pas de couche supplémentaire. Enfin, il peut constituer un label valorisant pour les parties concernées, participant à l'attractivité globale de l'Ajoie comme du Jura.

> Contenu du contrat d'axe : synthèse

D'une part, le contrat d'axe apporte une vision stratégique et engageante pour l'ensemble des acteurs concernés afin d'augmenter les trafics voyageur et marchandises, mais également d'améliorer la qualité des espaces dans les gares et ses alentours. 7 lignes directrices orientent les intentions du groupe de projets LPB. De ces orientations découlent 27 objectifs qui ont été discutés et retenus par les parties concernées. Cette vision stratégique constitue le contenu liant pour les autorités. Ces lignes directrices et objectifs sont contraignants pour les parties signataires.

D'autre part, le contrat d'axe offre une vision opérationnelle au travers de différentes mesures. Au total, 19 mesures proposent des interventions concrètes dans le secteur des gares.

Les mesures développées dans ce document devront être réalisées dans des contextes, phases et horizons différents. Leur mise en œuvre doit toutefois s'effectuer rapidement afin de pouvoir constater les premiers effets quant à la redynamisation de la ligne.

> Suite de la démarche

Concernant la suite de la démarche, le groupe de travail LPB reste le comité de pilotage pour ce projet d'ensemble. Afin d'éviter toute inertie, ce groupe de travail veillera à assurer la réalisation et l'évaluation des mesures développées le long de la ligne Porrentruy-Bonfol.

> Liste des membres du groupe de projet LPB

- Ville de Porrentruy : Pierre-Arnauld Fueg
- Commune d'Alle : Stéphane Babey
- Commune de Vendlincourt : Catherine Corbat-Falbriard
- Commune de Bonfol : Fernand Gasser et Alain Bregnard
- Chemins de fer du Jura : Frédéric Bolliger et Frank Maillard
- Canton du Jura, Section de la mobilité et des transports : David Asséo
- Canton du Jura, Section de l'aménagement du territoire : Arnaud Macquat
- Chargé de projet : Loïc Zbinden

Dans ce cadre, une commission provisoire a été mise en place, se concentrant exclusivement sur le transport de marchandises et la planification d'une nouvelle plateforme de transbordement rail-route. Sous la présidence de Monsieur Claude Hêche, cette commission spéciale « *plateforme de transbordement rail-route* » rassemblent les institutions suivantes : CFF Cargo, CFF Infrastructures, LANDI, ForêtJura, l'Office de l'environnement du Canton du Jura, le Service du développement territorial (SDT), les CJ et les communes concernées.

Pour plus d'informations, merci de contacter Loïc Zbinden au +4179 467 95 84